L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 10 MARS 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 10 MARS 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le marshal des Etats-Unis, au No 205 rue Huitième—Un lot de meubles de maison, une barouche, un buggy, lot de harnais, quatre chevreuils apprivoisés.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et Souliers.

La basse Vallée du Mississippi en danger.

Il nous est impossible de ne pas nous inquiéter de ce qui se passe, maintenant, dans toute la Vallée du Mississippi, car notre sort, ici, en Louisiane et à la Nouvelle Orléans, dépend entièrement des accidents atmosphériques et météorologiques qui surviennent le long du cours du grand fleuve et de ses affluents.

La situation n'est vraiment pas rassurante. Sur presque toute l'étendue du bassin du Mississippi, il y a des crues effrayantes, qui rappellent celles de l'an dernier. En bien des cas, la hausse est presqu'aussi forte; en quelques endroits, elle a atteint le même niveau.

Si l'Ohio et le Cumberland sont un peu plus bas, le Tennessee, l'Arkansas, la rivière Rouge, la rivière Ouachita, sont plus hauts. A Cairo, il y a une différence, en moins, de plus d'un pied; à Memphis, elle n'est plus que d'un pied, juste. En général, à partir de Cairo jusqu'à la basse Louisiane, il y a hausse constante.

Ajoutons qu'il y a eu, récemment, des pluies torrentielles qui ont grossi et fait déborder presque tous les cours d'eau, à l'est de l'artère principale.

Ainsi, à Durant, Mississippi, et dans les environs, il y a des inondations désastreuses et un montage qu'on n'avait pas constaté depuis une trentaine d'années. A la jonction de Kosciusko, l'Illinois Central est couvert de douze pouces d'eau. A Lexington, même Etat, la rivière Little Rock a débordé; le service du chemin de fer a été interrompu quelque temps.

A Yazoo City, des entrepôts ont été submergés; il a fallu en enlever rapidement le coton et les marchandises qui s'y trouvaient, pour les sauver.

A Meridian, mêmes pluies, mêmes dégâts.

A Vicksburg, la voie ferrée, un moment inondée, est, à cette heure, libre, mais, à l'est, un terrible ouragan a submergé nous ne savons combien de maisons.

A Florence, Alabama, il est tombé 4 pouces d'eau en 10 heures, et le Tennessee a grossi de 7 pieds, en 20 heures. A Grenada, à Canton, Mississippi, et dans les régions environnantes, les cours d'eau ont débordé. Les habitants ont été obligés de se sauver dans des bateaux.

A Aberdeen, le service est suspendu sur l'Illinois Central. Le Tombigbee a haussé d'une manière effrayante. Les eaux ont envahi les fermes, les habitations et noyé des centaines d'animaux.

A Nashville, le Cumberland a monté de 6 pieds, en 24 heures; il a atteint 23 pieds de profondeur; il menace de s'élever à une cinquantaine de pieds. On peut s'imaginer quels désastres doivent en résulter.

A Chattanooga, le Tennessee a atteint la ligne de danger—33 pieds—et il monte de 3 pouces, par heure. Si, comme on le prétend, il s'élève à 45 pieds, une grande partie de la ville sera inondée.

A Jackson, la rivière Pearl a monté de 3 pieds, en 12 heures. Les trains sont arrêtés. Le dommage est considérable.

A Memphis même, le fleuve est au-dessus de la ligne de danger, et hausse toujours.

Les nouvelles du Bayou Lafourche sont inquiétantes. Il s'est déclaré une nouvelle crue. Encore 6 ou 7 pouces, et la hausse aura atteint le même niveau que l'an dernier, au moment où a eu lieu la crevasse Paméla, Ste-Marie, qui a causé tant de désastres.

Nous savons que les levées ont été réparées, consolidées, exhaussées, un peu partout; que les eaux peuvent, par conséquent, s'écouler plus rapidement qu'en 1890, mais qui peut prédire l'effet des pluies qui viennent de tomber, dans toute l'étendue de la Vallée, et qui la menacent encore? Qu'est-ce le million voté par le Congrès, en face d'une pareille situation? Passe encore, si toutes ces calamités survenaient, à longue distance les unes des autres, au moment où l'on s'y attend le moins, mais elles sont périodiques, à peu près annuelles. On sait, à point nommé, quand elles ont lieu, quelles en sont les causes, quels sont les moyens de les prévenir. Le Congrès ne peut trouver d'excuse, ni dans son ignorance, ni dans le vide du Trésor. Il a, sous la main, toutes les ressources voulues; la bonne volonté seule lui manque. Ne sortira-t-il donc jamais de son inertie, de sa négligence?

La Salsepareille d'Ayer vous débarrassera de ce sentiment de lassitude, et avec l'énergie vous rendra une nouvelle vie.

ITALIE.—LA TRIPLE ALLIANCE; LE TEXTE DU TRAITÉ.—LES NOUVELLES FORTIFICATIONS.—ESCOMPTE DE PAPIER ITALIEN EN FRANCE.—L'EMBARRAS DE M. CRISPI.—Nous lisons, dans une dépêche particulière datée de Rome, 23 février :

Il n'est pas probable que le texte du traité conclu entre l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne, soit livré à la publicité. L'*Opinione*, journal officieux de M. di Rudini, déclare que le président du conseil est opposé à cette publication. En réalité, on dit que c'est le roi qui ne veut pas en entendre parler.

L'*Italie* assure que le général Pelloux, ministre de la guerre, a pris, au sujet des nouvelles fortifications, les décisions suivantes :

"Tous les forts qui sont en construction seront promptement achevés.

"Les forts dont la construction a déjà été mise en adjudication seront commencés sans délai."

D'après le *Pungolo*, depuis le 1er février, des effets italiens ont été acceptés en France pour 100 millions, alors que l'année dernière il n'avait pas été possible, même aux maisons les plus solides de l'Italie, d'escompter leur papier en France.

M. Crispi se trouve embarrassé. La Compagnie de Navigation générale, qui l'a pris pour avocat, moyennant des honoraires annuels de 50,000 fr., lui demande d'aller plaider une grosse affaire devant le tribunal de Marseille. L'ancien président du conseil hésite à partir.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 7 mars :

Plusieurs causes ont retardé, cette fois, l'ensemencement de la canne : d'abord, la récolte étant extrêmement abondante, il a fallu plus de temps pour l'enlever; ensuite, les bras ont manqué; enfin, le temps humide a retardé considérablement les travaux. Il est vrai que l'on a fait beaucoup de plant de cannes, l'automne dernier, et il vient très bien; puis, les souches sont en fort bon état et promettent beaucoup. Cela suffit pour donner une forte récolte, mais il y a tant de délai dans l'ensemencement de printemps et dans les soins qu'il faut accorder aux souches, qu'il est à craindre que les travaux des champs ne puissent se faire en temps utile. Cependant, la semence étant, généralement, en bon état, il est à croire que cette partie de la récolte de sucre ne sera pas manquée.

—La récolte de Trinity, propriété de M. Lessassier, paroisse St-Charles, est extraordinairement abondante. Bien qu'on n'ait pas encore fait bouillir les seconds sucres, on est certain d'en obtenir de 1,500,000 à 1,600,000 livres, chiffre auquel on n'est jamais arrivé sur cette habitation. On s'attend à un résultat semblable pour 1891.

—M. Wm. F. Weeks vient de vendre son habitation Grand Côte, qui contient plusieurs milliers d'acres, sur une île élevée et entourée par les marécages des bords du Golfe. L'acquéreur est Mme Frank C. Viguerie, qui l'a payée $100,000. Mme Viguerie est la fille de Mme Ernest D. Burguières, d'une famille distinguée de planteurs sucriers. Son mari est le fils de feu M. J. Viguerie, de Houma, et neveu de M. François Viguerie, riche planteur de la paroisse Terrebonne. Grande Côte est une des plus belles propriétés de la Louisiane, et elle est tombée en très bonnes mains.

—On s'est préoccupé des résultats de froid subit de jeudi et vendredi. Ce sera probablement le dernier de la saison. On sait qu'il y eu une légère glace dans certaines parties de la région sucrière, mais, elle n'a fait, paraît-il, aucun mal.

—Nous avons déjà dit que M. J. Bachel, un des propriétaires de l'atelier de machines, situé 101 et 103 rue Conti, a proposé un plan pour consolider les levées du Mississippi. Il conseille d'enfoncer d'énormes troncs d'arbre, à une distance de six pieds l'un de l'autre, au centre même des levées. La terre qui compose ces dernières étant poreuse de sa nature, n'offre pas assez de résistance. Les pieux leur donneraient un appui solide. Il est vrai que cette opération offrirait, maintenant, quelque danger, à cause de la hauteur du fleuve, mais, en procédant avec prudence, on préviendrait les levées des dangers qu'elles courent, chaque année. En tout cas, ces pieux empêcheraient les éboulis sur une grande largeur; ces éboulis ne pourraient se produire que dans l'espace étroit qui resterait entre deux troncs.

Autre plan proposé : il s'agit de semer, le long des levées, des plantes à racines longues, solides, pénétrant profondément dans la terre. Ces racines, en se croisant et s'entrecroisant, formeraient une barrière qui, combinée avec la résistance qu'offriraient déjà les pieux, permettrait aux levées d'opposer une résistance presqu'invincible aux eaux qui viendraient se heurter contre elles.

Il est possible que, pour le moment, ces plantes ne fassent pas grand bien; mais, avec le temps, les racines s'allongeraient, prendraient de la force et formeraient un solide rempart contre le fleuve.

—On va pratiquer, à la station d'expérimentation pour l'industrie sucrière, le drainage à la tuile, suivant le système que l'on a employé à la station de Bâton Rouge.

Voici la description qu'en donne le *Truth*, de cette ville :

Le système consiste en conduits latéraux de trois pouces, lesquels vont se déverser dans un conduit principal de 4 pouces. Ces conduits latéraux ne sont pas tous à la même distance les uns des autres; il y en a qui sont espacés de 20 pieds; d'autres, de 30 pieds; d'autres, de 40 pieds. La tuile y est placée, à une profondeur de 4 pieds, mais dans le conduit principal, elle est posée, 6 pouces plus bas, par conséquent à 4 pieds et demi, au-dessous de la surface. Pendant les grandes pluies qui ont eu lieu, dernièrement, ce drainage a produit le meilleur effet.

—Le *Town Talk*, d'Alexandrie, paroisse Rapides, publiait ce qui suit, la semaine dernière :

Dans une conversation que nous avons eue avec M. Wm Harris, il nous a appris qu'un des planteurs sucriers les plus compétents de la Louisiane, lui avait donné une estimation de ce que coûteraient une usine centrale, avec les machines les plus modernes, les plus perfectionnées; plus un chemin de fer, de six milles, et plusieurs centaines de *cars*, pour les transports. Cela ne monterait pas à $200,000, sans compter la bâtisse.

Le *Town Talk* ajoute que la population d'Alexandrie peut, facilement, en se cotisant, fournir cette somme. Puis, il ajoute :

M. Harris fait l'offre suivante : il fera don de sa vaste sucrerie en briques, ainsi que de tout le terrain nécessaire pour établir une usine centrale. Il livrera le tout à la Compagnie qui voudra bien se charger de l'achat des machines. Ce don de M. Harris vaut plus de $35,000. La sucrerie est admirablement située. Le Texas Pacific, le Southern Pacific, passent non loin de là, et le Kansas City, Watkins et Gulf passera plus près encore. Il y a, dans les environs, des milliers d'acres de terres alluviales, où la canne poussera merveilleusement. Il est à espérer que notre population profitera de l'offre de M. Harris, et n'épargnera rien pour se recueillir la somme nécessaire, dans le pays et hors du pays.

—Il y a eu, mercredi dernier, dans la salle du "Mechanics' and Traders' Exchange," Nouvelle-Ibérie, un nouveau meeting, en vue de prendre les dernières mesures pour l'établissement d'une usine centrale. Le comité a décidé que la Compagnie serait organisée au capital de $300,000, pouvant s'élever jusqu'à 500,000. Chaque action sera de $25, payable $2, comptant, en signant la charte. Le reste sera payable par versements mensuels de $1, à partir du jour où aura eu lieu la souscription.

Les affaires de la Compagnie seront dirigées par un bureau de neuf directeurs. Les sommes perçues seront déposées en banque, en attendant le commencement des travaux. Le choix de l'emplacement sera fait sous peu.

—Vendredi dernier, il y a eu, à Jeanerette, une réunion de planteurs en vue d'organiser une association dite "Planters' Purchasing Agency." L'objet spécial est d'acheter une habitation et l'outillage nécessaire pour une raffinerie. L'agence a déjà recueilli près de $200,000.

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St Jacques, du 7 mars :

Les travaux des champs, passablement retardés par les pluies fréquentes, se font enfin assez régulièrement, depuis quelques jours. Un peu partout, on fait la plantation de cannes, et l'on ensemence les rizières.

On nous dit que le plant de canne est bien endommagé.

—La séance mensuelle du jury de police, a eu lieu mardi dernier.

Le rapport de l'inspecteur indique que les levées sont en bon état, mais que les chemins publics sont dans un état pitoyable. Avis a été donné, à qui de droit, de les réparer le plus tôt possible.

Ajoutons que chacun fait preuve de bonne volonté et répare les chemins, que les pluies fréquentes avaient rendus impraticables.

Le président a appelé l'attention du jury de police sur la nécessité de faire disparaître, s'il est possible, les nombreuses maisons de jeux qui bordent la voie publique et qui sont des lieux de rendez-vous aussi peu respectables que coûteux. La plupart des meurtres qui se commettent en cette paroisse, sont dûs aux querelles qui ont lieu dans ces maisons de jeux.

D'après le rapport du trésorier il y a en caisse $9,152,35 provenant de la taxe; $275,16, reliquat du montant donné par la Loterie de la Louisiane lors de la crevasse Nita, et $75,00 provenant du *Times-Democrat*.

Le jury de police a officiellement accepté la banquette de la levée Nita comme voie publique, et s'est engagé à la faire réparer continuellement. M. N. P. Himel est autorisé à faire exécuter ce travail.

L'attention des syndics et de l'inspecteur des levées est appelée sur la nécessité d'empêcher les animaux de passer sur les chemins et les levées.

—M. Félicien Ory a été nommé député syndic du 3me district.

—Les nouvelles du haut du fleuve sont plus rassurantes, depuis quelques jours, et tout semble indiquer que la crue sera moins forte que l'année dernière.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 8 mars :

Nous avons, enfin, eu quelques jours de beau temps, et les travaux des champs, fort retardés par les pluies trop fréquentes pendant les deux mois qui ont suivi la Noël, ont pu être entrepris et sont, de toutes parts, poussés avec la plus grande activité. La plantation des cannes a surtout avancé.

La culture du riz sera beaucoup plus étendue, cette année, que les années précédentes, les excellents prix obtenus pour la récolte de 1890 encourageant beaucoup de planteurs à reprendre cette culture.

—Le gouverneur Nicholls a nommé M. Alphonse Becnel juge de paix du 3e ward de cette paroisse, en remplacement de M. Edouard Duplantier, démissionnaire.

—Les voleurs deviennent hardis à St-Pierre et y répètent, fréquemment, leurs exploits. Mardi soir encore, ils ont forcé une fenêtre du magasin Entremont et en ont enlevé une quantité d'objets.

La police secrète de la localité croit connaître les voleurs et a l'œil sur eux—c'est dire que, bientôt, ils seront pris.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 7 mars :

Le niveau de l'eau n'a pas encore atteint le point dangereux, mais en bas de Thibodaux, et surtout à partir de Lockport, en descendant, ce niveau dépasse, de quelques pouces, le point atteint par la crue de l'année dernière.

—D'après les rapports qui nous sont parvenus, quelques habitants viennent de terminer la plantation de la canne, et d'autres—la grande majorité—espèrent la terminer dans le courant du mois, si le temps se comporte pendant deux semaines. Quant aux souches, on prétend qu'elles poussent avec vigueur, et que, selon toute apparence, elles donneront un bon rendement.

—La question d'un chemin vicinal, débattue depuis nombre d'années, par tous les Juris de Police qui se sont succédés, a été résolue à la dernière séance du Jury de Police actuel. Ce chemin, d'après le rapport du Comité et des Francotenanciers, nommé par le Jury, partira du Baton Pilou et viendra aboutir au chemin de la rive gauche du Bayou Lafourche, à environ deux milles au-dessous de Thibodaux.

L'ANGLETERRE EN EGYPTE. AU PARLEMENT ANGLAIS. — ATTAQUE DE M. JOHN MORLEY CONTRE LA POLITIQUE DU MINISTÈRE.—Le Parlement anglais a été saisi, le 23 février, de la question égyptienne au moment même où la petite campagne pour rire de Tokar et la soi-disant réforme judiciaire du juge Scott, la posaient, avec un degré d'acuité nouveau, sur le terrain international.

M. John Morley, toujours à la brèche, a dirigé une attaque formidable contre la politique égyptienne du ministère. Il a nettement formulé l'accusation de violer des engagements d'honneur. Il a tracé un tableau magistral des conséquences que pourrait avoir ce manque de parole, en créant des embarras à Terre-Neuve, en forçant l'Angleterre à agir comme elle l'a fait dans l'Afrique orientale, en donnant barre à l'Allemagne sur le Royaume-Uni. Il a terminé en demandant si le gouvernement ne devrait pas examiner sérieusement la question de la date de l'évacuation de l'Egypte.

Ce discours est un acte. Il sera accueilli avec joie partout où l'on croit qu'il y a une Angleterre résolue à tenir sa parole et que le *Times* ne la représente pas. Par malheur, bien que des organes importants de l'opinion, comme le *Daily News*, aient ratifié le langage de M. John Morley et sommé le cabinet de fixer la date de l'évacuation, sir James Fergusson a refusé d'entrer dans cette voie.

Il s'est contenté de généralités vagues sur la loyauté de l'Angleterre, sur les marques qu'elle en donne et sur l'impossibilité de déterminer d'ores et déjà la date de la retraite d'Egypte.

Le débat du 23 février a du moins un avantage. Si le cabinet tory se refuse à exécuter ses obligations, il n'est pas éternel, et le parti libéral a pris de nouveaux engagements qu'il tiendra à honneur de remplir quand il arrivera au pouvoir.

Le *Times* aura dû être fort surpris de voir un homme politique anglais, un ex-ministre de la reine, l'un des leaders d'un grand parti historique reproduire, en pleine Chambre des communes, au nom de l'honneur et des intérêts de l'Angleterre, quelques-unes des considérations qui avaient eu le malheur de déplaire si fort au grand organe de Londres, sous la plume de journalistes français.

UN VOLEUR ÉLÉGANT. — Vassal, le jeune gredin qui compara'ssait, dernièrement, pour tentative de vol et de meurtre, devant la Cour d'assises de la Seine, France, a vingt sept ans.

Il y a un mois, il était surpris au moment où il cherchait à s'introduire dans le domicile d'une dame Regouillet, marchande de soupe sur le carreau des halles. Les voisins donnèrent l'alarme. Des agents accoururent. Vassal leur résista avec énergie, engagea contre eux une lutte corps à corps, tira même quelques coups de revolver auxquels ceux-ci ripostèrent. Finalement, le cambrioleur, bien et dûrement ligotté, fut conduit au poste de police, et après une instruction qui n'a pas été longue, étant donné ses antécédents, il a été renvoyé devant le jury.

Au banc des accusés, il étale avec quelque affectation un superbe pardessus noisette et des gants jaunes.

—Est-ce que, demande M. le président Mariage à l'un des gardiens de la paix cités comme témoins, est-ce que Vassal avait ces gants quand vous l'avez arrêté?

—Oui, Monsieur le président, répond l'agent, c'est de la main droite soigneusement gantée qu'il a tiré sur nous.

Ce cambrioleur homme du monde a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

UN CURIEUX USAGE.—Il paraît qu'à la table de la reine d'Angleterre, chaque plat est désigné par le nom du cuisinier qui l'a préparé.

Cet usage date de George II. Celui-ci, se rendant un jour sur le continent, fut privé des services de son premier chef, atteint du mal de mer. Ce fut un aide de cuisine, nommé Weston, qui remplaça le chef et il s'en acquitta si bien, qu'à la mort de celui-ci, on nomma Weston grand chef à son tour.

A partir de ce moment, ses collègues, mécontents et jaloux, convinrent entre eux d'accuser Weston chaque fois qu'un plat serait manqué. Le roi, pour déjouer cette supercherie, décida que chaque plat, à l'avenir, porterait le nom de celui qui l'aurait préparé.

ALSACE-LORRAINE. — ELECTION DANS LE CANTON DE BOUZONVILLE.—ORDRE, A UN JOURNAL PUBLIÉ EN FRANÇAIS.—Le 15 février, a eu lieu l'élection d'un conseiller général dans le canton de Bouzonville (Alsace.)

Inscrits, 3,513; votants, 3,015. M. Salmon, ancien député à Landesausschuss, dont la candidature était soutenue par les journaux lorrains, a été élu par 1,530 voix.

M. Kromholtz, ancien notaire, patronné par les journaux allemands, a obtenu 1,291 voix.

L'*Express*, de Mulhouse, vient d'être invité, par ordre supérieur, à paraître dorénavant en allemand et en français, et non en français seulement.

LA TUBERCULOSE ET LE SANG DE CHÈVRE. NOUVELLES EXPÉRIENCES A PARIS.—Nous avons déjà parlé de l'immunité particulière de la chèvre contre la tuberculose, et des expériences qui ont été faites pour la guérison de cette maladie, par transfusion du sang de l'animal indemne.

De nouvelles expériences ont eu lieu, le 16 février, à la clinique du docteur Samuel Berheim, rue Meslay, No 30, à Paris. A deux heures, devant un grand nombre de médecins et de représentants de la Presse, le docteur Bernheim a transfusé du sang de chèvre à des tuberculeux à divers degrés.

L'appareil employé est d'une extrême simplicité, et l'opération, très rapide, a lieu sans douleur pour le patient.

Les cinq sujets opérés étaient tuberculeux, ou chlorotiques, ou anémiques pernicieux, ou granuleux.

Le *Gaulois* en confirmant la nouvelle des expériences dont nous parlons plus haut, y ajoute quelques intéressants détails :

Nous avons assisté, hier—dit-il—à une très curieuse expérience. M. le docteur Bernheim, aidé de ses confrères, MM. Hays et Peltier, a renouvelé, devant plusieurs médecins, une opération qu'il pratique depuis quelques semaines : la transfusion du sang de l'artère carotide de la chèvre au bras de plusieurs tuberculeux. Nous avons sténographié les paroles suivantes de l'expérimentateur :

"Je tiens à vous présenter trois malades qui ont été transfusés il y a quelques jours : deux tuberculeux et un chlorotique (anémie pernicieuse). Comme vous le voyez, les deux tuberculeux déclarent eux-mêmes ressentir une amélioration considérable. Quant à la jeune fille chlorotique, qui est une domestique, elle pouvait à peine se traîner, il y a deux semaines, et la voilà, aujourd'hui, bien d'attaque.

"J'espère guérir, définitivement, avec une deuxième injection, cette dernière malade, qui aurait langui durant des mois, et serait, sans doute, allée à la phtisie, pour laquelle elle a des prédispositions.

"Donner au phtisique le temps d'éliminer les bacilles ou de les voir mourir, mettre son organisme dans les meilleures conditions de résistance et de lutte contre les nouveaux bacilles, tel est le rôle de la transfusion sanguine."

PRIME EXTRAORDINAIRE. — UNE FEMME ET 2,500 FRANCS DE RENTE.—Nous parlions, l'autre jour, de la *prime* extraordinaire d'un journal-prime qui consistait en un revolver à six coups.

Bien plus originale est l'idée du propriétaire du journal *Pearsons Weekly*, de Londres, qui offre à ses abonnés une prime d'un genre tout à fait inédit.... une femme avec 2,500 francs de rente!

Parmi les nombreuses candidates qui ne manquèrent pas d'affluer dès qu'il eut publié son projet, il choisit une jeune fille vivant avec sa mère dans un faubourg de Londres. La fiancée était trouvée, restait à décider auquel des heureux abonnés elle appartiendrait. Ce ne furent pas les demandes qui manquèrent; des officiers retraités, des négociants, bon nombre de ministres de l'Eglise anglicane et une foule d'employés posèrent leur candidature.

Le propriétaire du journal fit un choix éliminatoire à l'aide des photographies et des références que chacun joignait à sa déclaration de candidature. Puis il invita, par séries, les candidats à prendre le thé chez la jeune fille. Cette dernière s'est-elle montrée trop difficile, ou bien avait-elle quelque préférence pour un simple mortel non abonné du *Pearsons Weekly*? Toujours est-il que le propriétaire de ce journal, après avoir payé force hectolitres de thé et nombre de gâteaux secs, s'est vu forcé de renoncer à son projet si original.

LES FLEURS DES ALPES-MARITIMES.—Sait-on que la production annuelle des fleurs, dans le département des Alpes-Maritimes représente une valeur de 15 millions de francs?

1,860,000 kilogrammes de fleurs d'oranger représentent la portion principale de cette production.

Viennent ensuite : 1 million de kilogrammes de roses, 157,000 kilogrammes de violettes, etc.

Ce qui donne un total de 3,308,000 kilogrammes de fleurs.

FRANCE ET DANEMARK.—Un dominicain français—le P. Lange—qui fait, depuis quelque temps, une série de conférences très suivies, dans une église catholique de Copenhague, a été invité, récemment, par les étudiants, à assister à une de leurs réunions. Là, des toasts ont été portés à la France et au Danemark, et les assistants ont entonné les hymnes des deux pays.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera dite, le mardi, 11 mars 1891, à 8 heures du matin, à l'église St Maurice, rue Hancock, près Dauphine, pour le repos de l'âme de J. L. HENRY LAMBOU. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. 9 mars—3 10

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE, Seul Agent, 129 rue Royale, coin Toulouse.

6 jul—6 m

Opéra Français.

LE BUREAU DE L'OPÉRA FRANÇAIS sera ouvert, tous les jours, de dix à onze heures du matin, coin Toulouse et Bourbon, à partir du 16 mars, pour y recevoir toutes communications relatives à la prochaine saison 1891-1892. 10mars—7t

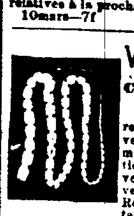

VER SOLITAIRE

Cure absolument garantie.

Traitement : environ 2 heures, sans jeûne ni trouble. Les vers causent grand nombre de maladies. Beaucoup de patients ignorent qu'ils ont des vers. Pour sortir du doute, venez 57 Esplanade St., entre Royale et Chartres. Consultation gratuite. Les Remèdes végétaux du Dr David (de Paris) sont infaillibles. 7 mars—1m

New Orleans Swamp Land Reclamation Co.—Avis est ici donné aux actionnaires de cette Compagnie qu'en vertu d'une résolution unanime des directeurs, une assemblée des actionnaires aura lieu au No 9 de la rue Carondelet, le 17 mars 1891 dans le but de voter sur l'amendement proposé à la charte de la Compagnie.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1891.

CHAS LOUQUE, Président. 5 mars—3f en 10 j

Bureau du Board des Assesseurs d'Etat, paroisse d'Orléans—Chambre 15, Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 28 février 1891. —Toutes les personnes sujettes à la taxe pour une propriété quelconque, soit foncière ou mobilière, sont par le présent notifiées, conformément à la Section 24 de l'Acte 106 de 1890, que l'assessement de propriété pour 1891, dans les divers districts d'assessement de la paroisse d'Orléans, a été achevé, et que la liste sera exposée en ce bureau du 1er mars au 20 mars 1891, inclusivement, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M., pour inspection et correction.

Tous les contribuables sont instamment invités à se prévaloir de l'occasion qui leur est offerte de faire connaître leurs objections à aucun assessement, et de s'assurer de leur exactitude d'après les formes prescrites par la loi.

JAMES A. RENSHAW, Président. 28 fév—10f

Agence d'assurance non compact de JAMES PREVOST, 135 rue Gravier, N. O., Lne.

Le soussigné informe ses amis et le public qu'il est le seul agent représentant, dans cette ville, des compagnies américaines dont le capital-actif représente plus de dix millions de dollars. Il n'est pas lié par les tarifs ou les conventions d'une association quelconque, et il engage les personnes désireuses d'assurer leurs propriétés à venir s'entendre avec lui pour des polices à l'année ou à terme. Pertes ajustées et payées sans escompte.

JAMES PREVOST. 13 août—1 an—dim mer ven

LEÇONS DE FRANÇAIS,

PAR EMILE SERRES,

Bachelier ès lettres de l'Université de France, ex-rédacteur en chef du FRANCO LOUISIANAIS de la Nouvelle-Orléans, de l'INDÉPENDANT de New York, du TRAIT D'UNION de Mexico.

M. Emile Serres, ancien comptable de l'Opéra Français pendant les quatre saisons de l'exploitation Mangé, sollicite des tenues de livres ou des comptabilités, soit en Anglais soit en Français. Bureau 129 Hospital street. 30 oct—

Aider la Nature

En restaurant les tissus malades et affaiblis c'est tout ce que peut faire une médecine. Dans les affections pulmonaires, telles que les Rhumes, la Bronchite et la Consomption, la membrane muqueuse s'enflamme d'abord, ensuite des accumulations se forment dans les cellules à air des poumons, suivis de tubercules, et finalement la destruction des tissus. Il est clair, par conséquent, que jusqu'à ce que l'horrible toux soit soulagée, les tubes bronchiques n'ont aucune chance de guérir. Le Pectoral-Cerise d'Ayer

Calme et Guérit

La membrane enflammée, arrête la marche de l'épuisement, et ne laisse aucuns résultats injurieux. C'est pourquoi il est plus grandement estimé que tout autre spécifique pulmonaire.

L. D. Bixby, de Bartonsville, Vt., écrit : "Il y a quatre ans j'attrapai un fort rhume qui fut suivi d'une terrible toux. J'étais très malade, et gardai le lit environ quatre mois. Mon médecin, à la fin, me dit que j'avais la consomption, et qu'il ne pouvait y remédier. Un de mes voisins m'avisa d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer. Je le fis, et avant d'en avoir pris un demi-flacon j'étais capable d'aller dehors. Dès que j'eus fini le flacon j'étais bien portant, et le suis depuis lors."

Alonzo P. Daggett, de Smyrna Mills, Maine, écrit : "Il y a six ans j'étais commis-voyageur, et souffrais d'une

Affection des Poumons.

Pendant des mois j'étais incapable de passer une bonne nuit. Je ne pouvais que rarement m'allonger, avais de fréquents étouffements et étais souvent obligé de chercher le grand air pour me soulager. Je fus amené à essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer, lequel m'aida. Son usage continu m'a entièrement guéri, et, je crois, sauvé la vie."

Ayer's Cherry Pectoral,

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendu par tous les Pharmaciens. Prix $1; six flacons, $5.

LOUIS GRUNEWALD & CIE

LIMITÉE.

Pianos et Orgues

LES PLUS BAS PRIX!

Conditions les plus avantageuses!

TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!!

Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Sohmer, Mehr, Mehlin, Fisher, Pease, Schoninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de Musique, en gros et en détail. S'adresser à

L. GRUNEWALD & CIE, Limitée, 18 Baronne et 127 Canal, Nlle-Orléans. 24 janv—1 an

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-SIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La Compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte :

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1890, y compris les primes non acquises de l'année précédente :		
Sur risques d'incendie	$147,858 77	
Sur risques maritimes	3,169 45	
Sur risques de rivière	7,047 92	
Total des primes	$158,076 14	
Moins,—Primes non acquises	42,917	
Primes nettes acquises au 31 mai 1890		$115,158 14
Pertes payées :		
Sur risques de feu	56,698 76	
Sur risques maritimes	2,6 18	
Sur risques de rivière	2,332 57	
Taxes et dépenses, moins intérêts	17,c95 56	
Réassurances et primes rendues	12,308 31	
		89,271 38
Profits		$25,887 76
La Compagnie possède l'actif suivant :		
Propriétés foncières	$232,952 67	
Actions de banques de chemins de fer et autres	30,192 55	
Billets garantis par hypothèques et nantissements	56,288 29	
Billets recevables	54,102 87	
Primes en cours de collection	16,813 17	
Certificats 6 0/0 de ville	30,966 00	
Jugements sur billets hypothécaires	4,335 00	
Argent comptant	19,062 26	
		$424,722 21

L'exposé et dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.

JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20me jour de juin 1890.

Signé JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

P. A. Chiffraix,	M. W. Smith,
Aristide Hopkins,	Paul Fourchy,
Hon. Jos. A. Shakspeare	Alden McLellan,
Duni Candevielle,	W. H. Bofinger,
Henry C. Boucher,	Jayme Magi,
A. Xiquer	

29 juin—1 m

Dr J. B. PEREZ,

Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright; de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.

Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.

Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.

Prix : $1 par bouteille.

DR PEREZ, Office 15 S. Rampart. 18 déc—1 an

Magasin du Bon Marché

F. ADRIEN BRUNET

Horloger, Bijoutier, Joaillier,

—Marchand de—

Montres, Pendules, Orfèvrerie Lunettes, Jumelles, Diamants et Bijouterie de toute description.

133 RUE ROYALE - 133

Cannes et ombrelles à pommes d'or et argent. Achat et échange de vieil or et argent. Montres et Bijoux de toutes sortes réparés par des ouvriers compétents. 14 déc 90—1 an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 3me district

1er nov90—1 an—mer jeu dim

NATTES!

Maintenant à bon marché et posées sans frais additionnels.

LEOPOLD LEVY,

188 Rue du Canal.

13oct1890—1an—DMaJ

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY

OF NEW ORLEANS.

Surplus aux porteurs de polices - - - - $1,006,098 32

Total de l'actif - - - - - - - - 1,068,260 16

Le public est prié de se rappeler que le SUN est une compagnie locale, possédant de grandes ressources et que chaque dollar de son capital est placé en valeurs d'Etat, de ville ou d'autres institutions locales. Ses vastes moyens sont appliqués au développement du commerce de la Nouvelle-Orléans. Tous les profits qu'elle réalise sont investis ici et servent à grossir le capital local. Le SUN n'a ni sollicit urs, ni courtiers; la Compagnie sollicite directement le patronage de ceux qui désirent favoriser les institutions locales, garder leur argent chez eux, et en même temps s'assurer toutes les garanties nécessaires.

L. M. FINLEY, Vice-Président. JAS. I. DAY, Président. S. CARPENTER, Secrétaire.

24 janv—1m

P. WERLEIN,

185 rue du Canal.

LES MEILLEURS PIANOS. | LES MEILLEURES ORGUES.

PRIX MODIQUES. | CONDITIONS FACILES.

ACCORDS. | REPARATIONS.

12 janv—

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov. 90—1an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc. seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

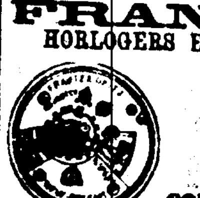

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 90—1an

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres

LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un Stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.

29 nov 90—1 an—dim mer ven

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. R. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. E. Rice, Sec.

1ien 91—1 an

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

J. TUYES, Président, EDW. J. BOBET, Vice-Président, JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

M. Abascal,	H. Laroussini,
Edw. J. Bobet,	Jos. Boyle,
Jules Andrieu,	Gust. Pitot,
H. Gally,	J. P. N. Baquié,
P. J. Demarest,	Chas. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	Jules Tuyes.

24 fév '91—1 an

SOARDS'

1891 NEW ORLEANS

City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait jamais été publié. Une aide de la plus grande valeur pour le négociant. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix	$6 00
Livre Bleu (2me édition)	2 00
Directory Commercial (forme pamphlet)	1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 5 couleurs)	50

N'importe lequel des livres mentionnés ci-dessus sera envoyé par la poste... [illegible]

30 fév—

Découvertes médicales.

L'état précaire de ma santé ne me permettant plus, depuis quelques années, d'exercer la médecine active, je consacre la majeure partie de mon temps à la découverte et à la préparation de médicaments spéciaux destinés à combattre nombre de maladies chroniques malheureusement trop communes. De temps en temps je parlerai de ces médicaments spéciaux dûs à mes recherches constantes et consciencieuses : j'en ferai connaître les effets en un langage simple, à la portée de tous les lecteurs. En attendant, je dirai ici quelques mots de ma découverte récente, réellement précieuse pour la grande majorité des familles : c'est la destruction radicale du plus dégoûtant et du plus tourmentant des insectes, la punaise...... et ses œufs. Mon Punaisicide Liquide est infaillible pour la destruction de cette vermine quand il est intelligemment employé—et sans lésinerie.

Voici le moment où va avoir lieu l'éclosion des œufs de la punaise. Il est important de prévenir cette éclosion et de réduire ces œufs en poussière partout où ils sont comme incrustés!

C'est au No 49 de la rue Orléans que l'on continuera à trouver mon Bed Bug Killer, ou Punaisicide, au prix de 75 sous la bouteille de 24 onces.

Toute explication nécessaire sera donnée.

26 fév— DR. C. TESTUT.

SCIENTIFIC AMERICAN

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address MUNN & CO., Patent Solicitors. GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

A vendre.

[illegible]

C. LAZARD & Cie

LES ANCIENS ET POPULAIRES

Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.

29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne

24 c 90—1 an—dim mer ven

AMUSEMENTS.

THEATRE ST-CHARLES.

Semaine commençant Dimanche, 8 Mars.

Matinées Mercredi et Samedi.

LA COMEDIE MUSICALE A SUCCÈS DE FISHER,

A COLD DAY.

Une Comédie Farce. Pas de vulgarité. Comprenant la plus grande danseuse,

CARLOTTA!

Dans sa Célèbre Danse.

Le comique amusant, PERKINS D. FISHER, introduisant tous les derniers succès de nouveautés de New York. 7 mars—

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES

Le Crâne vivant; L'Echelle humaine; La Palette à épingles humaine. Trois nouveaux tableaux et illusions par Stoedell. Dans le théâtre : Dick Hume et Willie Hale; Le cirque de chiens et chèvres de Bradoc; Signor et Signoretta Castagna; Merveilleux acte de l'Empalement. 5 mars—

GEO. LANDRY.

Entrepreneur de Pompes Funèbres.

A transféré son établissement du No 292 rue des Remparts au No 1 5 Chemin du Bayou, entre Remparts et St-Claude.

Voitures et Wagonettes à louer.

Tous les ordres sont promptement et soigneusement exécutés à des prix modérés. 7 mars—1m

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

Matinées usuelles, Mercredi et Samedi. Grande production de l'immense opéra-spectacle burlesque de $20,000, en trois actes et dix tableaux, intitulé le CORSAIRE; sous la direction de W. W. FOWLER et WM. WARMINGTON. "Un Rêve de Magnificence Orientale!" Brillants effets de scène! Costumes magnifiques! Un grand personnel! Dimanche, 15 mars—THE PAYMASTER. 8 mars—

DENTISTES.

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au

No 167 de la même rue,

PRES DAUPHINE,

A partir du 1er octobre 1890.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs. 26 sept—

CHARTE.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE D'ORLÉANS—VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

QU'IL SOIT SU que le deuxième jour du mois de février en l'an du Seigneur mil-huit-cent-quatre-vingt-onze, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quinzième, devant moi, Martin Voorhies, notaire, dûment commissionné et assermenté, en et pour la susdite paroisse, y demeurant, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés, personnellement ont comparu les personnes dont les noms sont ici apposés qui ont déclaré que, se prévalant des dispositions des lois générales de l'Etat de la Louisiane relatives à l'organisation des corporations pour des travaux d'amélioration et d'utilité publique, elles forment et organisent une corporation sous les conditions et articles suivants :

ARTICLE I.

Le nom et le titre de la corporation est ici déclaré être "The Abita Ice Manufacturing Company, Limited".

ARTICLE II.

Le domicile légal de la dite corporation sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane. Son président est l'officier désigné auquel seront servis toutes citations et tous documents d'un caractère légal.

La dite corporation existera possédera le droit de succession, et, en je dira, sous son nom d'incorporation, pendant une durée de vingt-cinq ans, à partir de la date indiquée et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivie, avoir un sceau et en faire usage, lequel pourra être détruit ou modifié à son gré; posséder, recevoir, acquérir et transférer, avoir, bien que louer, hypothéquer sous son nom d'incorporation, de la propriété mobilière et immobilière; et aussi acquérir, avoir et s'en servir, telles inventions ou lettres patentes, et conclure tels contrats qui peuvent être considérés nécessaires à la conduite de ses affaires.

ARTICLE III

Les objets et fins de cette corporation et la nature de ses affaires sont ici déclarées être la fabrication de la glace avec des eaux minérales d'Abita ou des environs, en la paroisse St-Tammany, en cet Etat, ainsi que la dite corporation le voudra.

ARTICLE IV

Le fonds-capital de cette corporation est fixé à cinquante mille dollars représentés par cinq mille actions de dix dollars chacune, payables de la façon et en sommes que désignera le Conseil de Direction, soit en argent ou en travail exécuté ou bien encore en propriété transférée à la corporation. Tout actionnaire refusant ou négligeant de faire un de ses versements quand avis lui en sera donné, perdra au profit de la corporation son titre à ses actions, après les trente jours qui suivront la notification qu'il recevra du secrétaire.

Cette corporation pourra commencer ses opérations et entrer dans les affaires dès que quinze cents actions de son capital auront été placées, et que cette charte aura été enregistrée et publiée conformément à la loi.

Aucun actionnaire ne sera responsable des contrats ou erreurs de cette corporation pour une somme excédant le reliquat qu'il devra sur ses actions.

ARTICLE V.

Tous les pouvoirs incorporés de cette corporation, excepté ce qui est ici limité, ne sont placés en et exercés par un Conseil de Direction qui se composera de cinq directeurs, chacun desquels ne possèdera pas moins de quinze actions du fonds capital. Et aucun directeur ne sera éligible s'il n'a eu à lui quinze actions au moins quinze jours avant l'élection. Une majorité du Conseil constituera un quorum pour l'expédition des affaires; et toute vacance se produisant dans son sein, par une cause quelconque, sera remplie par les directeurs restant. Tout directeur qui s'abstiendra d'assister à trois assemblées consécutives, sans l'assentiment du Conseil, sera considéré comme s'étant démis de sa qualité.

Le Conseil de Direction nommera par une majorité de tout le Conseil, un de ses membres président de la corporation, et un autre vice-président. Il choisira également un secrétaire, un trésorier et tous autres officiers commis et agents qu'il jugera nécessaires; définira leurs devoirs, fixera leurs salaires, et les destituera à sa volonté. Il pourra accorder pour l'expédition des affaires de la corporation, telles des commissions de son propre sein, ou à ses officiers ou agents, tels pouvoirs qu'il jugera convenables; pourra également nommer des agents en l'Etat ou au dehors aux conditions qu'il désignera. Et le dit Conseil aura plein pouvoir de faire et d'ordonner des règlements pour la gouverne de cette corporation; et de les altérer et de les amender à son gré.

Le Conseil de Direction est en outre spécialement autorisé à contracter avec et à acheter des propriétaires, aux conditions qu'il jugera convenables, le droit exclusif de fabriquer et de vendre de la glace en l'Etat de la Louisiane avec des eaux minérales, conformément aux lettres patentes données par les Etats-Unis; aussi d'acquérir de la propriété immobilière, de machines et de ce qui peut être nécessaire à l'organisation des usines requises pour la fabrication de la dite glace, et pour tous autres objets, et à payer ces objets en plein avec des actions de la corporation intégralement payées.

ARTICLE VI.

Les actionnaires ci-après nommés constitueront le Conseil de Direction et conserveront leur mandat jusqu'au premier lundi du mois de décembre 1892, savoir : MM. Louis R. Sassi, nst, Eicnard Enderle, Martin Voorhies, J. Eugène Tourné et Martin Leroy.

Le 1er lundi de novembre 1892 et tous les ans subséquemment, avis pendant quinze jours ayant été donné deux fois par semaine dans deux des journaux quotidiens de la ville, une élection de directeurs aura lieu dans le bureau de la Compagnie, en cette ville, qui serviront l'année suivante. Une pluralité de votes, un vote par action donné par l'actionnaire ou son fondé de pouvoir suffira pour élire un directeur; et si pour une cause quelconque, la dite élection n'avait pas lieu, la réunion des directeurs dans ce but pourra être ajournée à quinze jours plus tard, avis en étant donné dans deux journaux quotidiens ainsi qu'il est dit plus haut, jusqu'à ce qu'une élection valide ait lieu. Toutes élections auront lieu par ballottage sous la surveillance de trois actionnaires (non directeurs) nommés par le conseil de direction; et les directeurs alors élus entreront en fonctions le premier lundi de décembre suivant, ou le plus tôt possible après.

ARTICLE VII.

Cette charte pourra être altérée ou amendée, ou la corporation dissoute, par un vote des deux tiers des actions représentées, à une assemblée générale des actionnaires convoquée dans ce but, après trente jours d'avis publié deux fois par semaine dans deux feuilles quotidiennes de cette ville; et, en cas d'une liquidation d'affaires, ces actionnaires à cette assemblée nommeront comme commissaires trois d'entre eux dont les devoirs seront de liquider finalement toutes les affaires de la corporation, à telles conditions et de telle façon qu'il aura été convenu à l'assemblée par une majorité des actions représentées.

Les stipulations dans cet article ne seront applicables que dans l'éventualité d'une dissolution ou de l'expiration de la durée de la Charte.

Ainsi fait et passé en mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et la date écrits ci-dessus en premier lieu, en la présence de MM. Bernard Stone et Lucien J. Voorhies, témoins compétents, domiciliés en cette ville, qui ont signé ce présent document, ensemble avec les personnes et moi, notaire, après l'avoir tout lu.

Témoins :

BERNARD STONE,
LUCIEN J. VOORHIES

M. VOORHIES, Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation ci-dessus de la "ABITA ICE MANUFACTURING CO., LIMITED" a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, livre 444, folio 122.

Nouvelle-Orléans, 13 février 1891.

[Sceau] Signé GEO. GUINAULT, R. M.

Je, Martin Voorhies, notaire en et pour la ville et la paroisse d'Orléans certifie que ce qui précède est une copie vraie et exacte de l'original... [illegible]

En foi de quoi, j'appose ici ma signature et le sceau de mon bureau, ce 16me jour de février 1891.

M. VOORHIES, Notaire. 24 fév—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX, RUE ROYALE, 31.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1891.

Liste de publication :

Abadie, Armand, François (Jay)	Gadonneix, Léonard
Basset Jules	Gourdon, Emile
Basset (Madame Veuve Hyacinthe)	Hamelin Jean Alphonse
Basse, Jean Marie	Hatenville, Emile Charles
Bilavol	Lataille, Jean
Broca, Bertrand	Le Potier, François Marie
Casse, Jean	Mercier, François Joseph
Chambonnet, Félix	Mermet, Jean Baptiste
Cloutal, Jean Baptiste	Méseral François (née Capelle)
Ducellier, Charles Philippe	Parnellet, Claude Joseph
Darrieu, Jean Baptiste	Paquet, Eugène
Dusnailly, Louis (frère)	Vautoux, Jean Marie
Duplessy, Félix	
Gomis, Jeanny	

LETTRES.

Madame Léonie Chamel, Mlle Berthe Mathis, Piere, Louis

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er mars 1891.

Le Consul de France,

Signé : A. SCHMID

LEON QUEYROUZE & CO

"GROCERS" EN GROS.

—IMPORTATEURS DE—

VINS ET LIQUEURS

—ET MARCHANDS DE—

Produits des campagnes et de l'Ouest

32 RUE TCHOUPITOULAS.

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise, Président; H. P. Dietmann, Vice-Président; Ernest Pragst, Secrétaire.

BUREAUX :

No 194 RUE COMMUNE,

NOUVELLE-ORLEANS

21 août—1 an—dim

Avis aux Contracteurs.

Crescent City Live Stock Landing & Slaughter-house Co.—St-Bernard, 2 mars 1891.—Des propositions cachetées seront reçues au bureau de MM. Drolla & Augustin, No 17 rue Carondelet, Nlle-Orléans, jusqu'à dix heures A. M. jeudi, 18 mars 1891, pour la construction de bâtisses en briques au Stock Landing (Abattoirs) d'après les plans et spécifications qu'on pourra obtenir au dit bureau, 17 rue Carondelet. La Compagnie se réservant le droit de rejeter séparément et toutes les enchères.

J. N. AUGUSTIN, Administrateur Général. 3mars—7t

Solfège, Chant, Piano.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL, directeur de l'Orphéon Français et directeur du Cercle de la Harpe Eolienne, du Cercle Gounod, du "N. O. Amateur Opera Co." pianiste accompagnateur et répétiteur donne des leçons de solfège, de chant, de piano et d'accompagnement.

Le Prof. GEO. L. O'CONNELL s'occupe aussi de direction d'orchestre et de concerts. S'adresser No 171 rue nord Derbigny.

29 nov.—3 m —Dim Mar Jeu

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

84 Rue Royale, Nlle-Orléans.

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour la tension de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

Wm. Bogel, Prés.; Thos. Pickles, V. Prés. W. W. Birchfield Sec.

RUE DU CANAL 111,

BOGEL DRUG Co., Limited,

Chimistes-Pharmaciens,

—Importateurs et marchands de—

Drogues pures, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,

PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.

☞ Prescriptions de médecins remplies avec les plus grands soins et la plus scrupuleuse exactitude à des prix modérés.

☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Tate, Epsom et Bartlette.

☞ Ordres de la campagne sollicités.

BOGEL DRUG Co., Limited,

RUE DU CANAL 111

Laboratoire, rue de Chartres, 67. 31déc—☞

Pilules contre-stimulantes de RASORI.

Le célèbre remède italien.

Ces pilules, dont la renommée est universelle, sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.

Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation; elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont sans rivales pour purifier le sang et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie, les fièvres bilieuses, la dysenterie, les maux de tête, les névroses, l'insomnie, la malaria, les maladies cutanées, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la goutte, le manque d'appétit, l'indigestion, les maladies du rein, la migraine, les maladies de la moëlle, ainsi que les maladies de la peau de toutes les variétés.

A vendre dans toutes les pharmacies du pays entier.

Prix : 50c. le flacon.

BOGEL DRUG CO., Limited

111 rue du Canal, Nouvelle-Orléans. Seuls agents aux Etats-Unis.